



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière sportive

Question écrite n° 65263

Texte de la question

M. Bernard Birsinger attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur les difficultés croissantes que rencontrent les gestionnaires d'établissements nautiques pour recruter des maîtres nageurs sauveteurs titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités de piscine (BEESAN). Le diplôme de maître nageur sauveteur n'est plus délivré depuis une quinzaine d'années. Par ailleurs les personnes titulaires du BNSSA ne peuvent qu'assister le maître nageur. Les professionnels anticipent déjà une crise majeure de recrutement des titulaires du BEESAN d'ici deux à trois ans maximum, pouvant aller jusqu'à compromettre la continuité du service public, si aucune réflexion de fond, si aucune disposition nouvelle ne sont prises d'ici là. Il lui demande donc ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Birsinger](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65263

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 août 2001, page 4628